

- a) assurer le plus haut niveau possible de développement économique et d'embauche ainsi qu'une hausse du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, en vue de contribuer ainsi à l'expansion de l'économie mondiale;
- b) contribuer à une saine expansion économique des pays membres ainsi que des pays non membres en voie de développement économique; et
- c) contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale.

L'OCDE reprendra donc à son compte deux secteurs essentiels des travaux de l'OECE: l'étude des problèmes commerciaux et celle de l'expansion économique mais en y incluant les pays d'Amérique du Nord. En outre l'OCDE se chargera d'une tâche toute nouvelle, celle de l'aide aux pays sous-développés qui ne sont pas parmi ses membres.

Première réunion du Conseil ministériel

Lors de leur première réunion, les 16 et 17 novembre dernier, les membres du Conseil ministériel de l'OCDE ont étudié les moyens d'atteindre ces objectifs et défini le programme à suivre. Ils ont souligné la nécessité d'une réduction des tarifs douaniers qui entravent l'échange de marchandises et de services et freinent à la fois l'expansion économique et l'élargissement des débouchés. Cette nouvelle politique profitera non seulement aux échanges entre États membres, mais aux rapports économiques entre ceux-ci et le reste de l'univers. Les ministres ont aussi insisté sur l'importance des négociations en cours entre la Communauté économique européenne et les autres nations d'Europe; en effet, les accords auxquels on parviendra sans doute devront protéger les intérêts légitimes des nations non englobées dans la Communauté. Les ministres ont donc exprimé le vœu que l'OCDE soit tenue au courant des progrès des pourparlers.

Les délégués du Canada ont constaté avec satisfaction que leurs collègues du Conseil accordaient beaucoup d'importance à la conjoncture commerciale; en effet, le Canada vient en tête de tous les autres pays quant aux transactions commerciales, si l'on établit les calculs par tête d'habitant. Le Gouvernement canadien estime en outre que dans le domaine commercial l'OCDE doit se consacrer aux questions essentielles, sur le plan mondial, sans empiéter sur les attributions du GATT.

Aide au développement

Les ministres pensent qu'il convient d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité de l'aide offerte aux pays sous-développés; dorénavant il sera procédé à un examen annuel des politiques d'aide suivies par chaque État membre et par le Japon, membre de la Commission d'aide au développement. Les ministres professent qu'une expansion économique véritable des pays bénéficiaires doit reposer sur des programmes soigneusement établis, grâce au recensement des besoins et des ressources desdits pays. De plus, les ministres ont exprimé le vœu que la Commission d'aide au développement permette d'obtenir une meilleure coordination